

SILS 01 TARIES 2020

PARTICULIERS RESIDENTS HORS AIN

Interprétation tous types, Face à face (médecin, administrations (caf, sécurité sociale), réunion école, rencontre professeurs, hôpital, notaire, avocat, police	Interprétation de conférence (grande réunion, AG, formation, visites culturelles, cérémonies privées ou publiques)	Temps d'accueil Bureau Max 30 mn Régler des factures, prendre rendez-vous, évaluation du caractère urgent d'un courrier	Rendez-vous au bureau sur place ou à distance (visio) Interprétation téléphonique, traduction de documents, aide au remplissage de documents administratifs
60€/h	70€/h/interprète	30€/30mn	30€/30mn
Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiqué sur le dit devis.	 Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiquée sur le dit devis. Le nombre d'interprète nécessaire est évalué par l'équipe du SILSO1 en fonction de la forme et du contenu de la conférence. Temps de préparation 25€/h 	 Planning des temps d'accueil est affiché sur la porte du SILSO1 et envoyé par mail, ou sms sur demande ou consultable sur la page FB L'accueil se fait par ordre d'arrivée En cas d'une grande affluence, les entretiens seront de 15mn max et il sera possible que nous ne puissions pas traiter toutes les demandes. 	 Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiquée sur le dit devis. Rendez-vous convenu à l'avance pour un créneau de maximum 1h Annulation 3 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation de 30mn minimum

Conditions générales :

- Frais de repas 15€/interprète
- Frais d'hébergement au réel.
- Frais de Captation voix et image 150€/interprète
- Frais kilométriques forfaitaire sur Bourg en Bresse : 5€
- Hors agglomération de Bourg en Bresse 0.60€ /kms
- 1ere heure est due dans sa totalité, toute heure commencée est due
- Majoration 50% entre 6h 8h et 18h 20h ainsi que samedis
- Majoration 100% entre 20h et 6h ainsi que dimanche et jours fériés
- Frais d'immobilisation 10€/h, il se déclenche au départ du siège social. Il est décompté par tranche de 30mn.
- Annulation 3 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation indiqué sur le devis
- Frais administratifs 10€/interprète si le SILS01 doit faire appel à un interprète extérieur pour compléter son équipe
- Demande à faire prioritairement par mail au sils@afis01.fr en précisant la date, le lieu, les horaires, le motif, personne en présence

Information importante : Le Conseil Départemental de l'Ain finance le SILSO1 et nous permet de vous proposer des tarifs inférieurs au prix normal.